



RN147 Déviation Lussac-les-Châteaux

Déviation à 2x1 voies avec créneaux de dépassement

Maîtrise d'ouvrage assurée par la
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Maîtrise d'œuvre assurée par la
En attente de désignation

Actualités

L'enquête d'utilité publique s'est achevée le 19 juin 2018. Le rapport d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur ont été rendus le 28 juillet 2018. Le maître d'ouvrage prépare actuellement le dossier de Déclaration d'Utilité Publique en vue d'obtenir l'arrêté ministériel déclarant le projet de déviation d'utilité publique.

En parallèle, la DREAL organise une première campagne de sondages géotechniques menée par le CEREMA dès le début de l'automne. Ces résultats viendront alimenter les études de conception détaillée prévues en 2019.

Caractéristiques de l'opération

L'aménagement de cet itinéraire vise à améliorer les conditions de sécurité des usagers de la RN147 en améliorant le cadre de vie des riverains des agglomérations déviées (Mazerolles et Lussac-les-Châteaux) et la desserte du territoire.

Cette déviation, longue d'environ 8 km, est un tracé neuf en 2x1 voies à chaussée séparée comportant :

- 1 créneau de dépassement dans chaque sens de circulation
- 3 viaducs (ouvrages d'art non-courant) franchissant le Goberté, la Vienne et le ruisseau des Âges
- 3 passades supérieurs pour rétablir la VC n°3, la RD727 et la RD25
- 1 passage inférieur pour rétablir le chemin aux Bœufs et permettre le passage de la faune

Le raccordement de la déviation se fera à l'Ouest par la création d'un carrefour giratoire et à l'Est sur le giratoire existant de la route de Montmorillon.



Financement de l'opération

Coût global de **94 M€ TTC** réparti :

- État : **33 M€**
- Région Nouvelle - Aquitaine : **26 M€**
- Département de la Vienne : **35 M€**

Grandes étapes

2006 : Décision ministérielle actant le tracé de la déviation de la RN147 entre Lhonnaizé et Lussac-les-Châteaux

2011 : Démarrage des études complémentaires intégrant l'opération « LGV Poitiers-Limoges »

2011-2014 : Études préalables de la déviation de la RN147 entre Lhonnaizé et Lussac-les-Châteaux

Mai 2015 : Inscription au CPER État-Région 2015-2020 de l'opération « RN147-déviations de Lussac-les-Châteaux »

2015 : Actualisation des études de cette opération

Automne 2016 : Concertation publique L103-2 pour le choix d'une variante

11 janvier 2017 : Décision ministérielle de porter à l'enquête d'utilité publique la variante VJ LGV à 2x1 voies avec créneaux de dépassement

2017-2018 : Réalisation des études préalables à la DUP

Juin 2018 : Enquête d'utilité publique sur le projet de déviation, la mise en compatibilité des PLU de Mazerolles, Goux et Lussac-les-Châteaux et le classement en route express de la déviation

2019 : Obtention de la déclaration d'utilité publique du projet de déviation

2019 : Obtention des Autorisations Environnementales

2020 : Démarrage des travaux

